



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

EXERCICE FINANCIER 2024

AVIS PUBLIC est donné, conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, que le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2024 seront déposés, par le greffier-trésorier, lors de la séance du conseil municipal qui se tiendra le 1^{er} octobre 2025 au Centre des loisirs et de la vie communautaire, située au 2060, chemin des Hauteurs.

Donné à Saint-Hippolyte, ce 23 septembre 2025.

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe,

Marie-Ève Huneau, avocate